

VOLET I

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
Département des CÔTES D'ARMOR

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 7 MAI 2015
à la Société Française d'Archéologie
5, rue Quinault -75015 Paris

Ne rien inscrire dans ce cadre

A : ☐

B : ☐

SNCF : ☐

AUTO : ☐

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle⁽¹⁾ NOM⁽²⁾ et Prénom

Demeurant n° rue

Ville Code postal.....

Pays (étranger) Téléphone.....

Déclare adhérer à la 173^e Session du Congrès archéologique de France et en accepter les conditions et le règlement.

INSCRIPTION

Ayant complété et signé le **volet I** et, si je suis accompagné(e) d'un membre de ma famille, le **volet II** du présent bulletin,

1^e - je verse à la S.F.A. le montant de mon droit d'inscription éventuellement augmenté de celui (ceux) de la (des) personne(s) m'accompagnant,

2^e - je donne mandat à la Société de payer pour mon compte et pour celui de la (des) personne(s) m'accompagnant les sommes que la S.F.A. est ou sera amenée à engager pour diverses prestations de service : transport, restaurations, etc.

3^e - je choisis la ou les formules suivantes :

	A 4 jours ½ (€)	B 2 jours (week-end) (€)
Inscription ⁽³⁾	☐ 200	☐ 120
Car ⁽³⁾	☐ 30	☐ 20
Déjeuners ⁽³⁾	☐ 120	☐ 60
Inscription jeune ⁽³⁾⁽⁵⁾	☐ 40	☐ 20
Supplément non sociétaire ⁽³⁾⁽⁴⁾	☐ 40	☐ 20
Total individuel		
Nombre de participants	x	
TOTAL		
Dates retenues du	11 juin 2015	13 juin 2015
au	15 juin 2015	14 juin 2015

À PAYER



que je vous règle par chèque(s) bancaire(s) ci-joint ou par virement⁽¹⁾

DIVERS :

- ☐ **SNCF** Je désire fichet(s) permettant d'obtenir la réduction Congrès de 20%
- ☐ **Automobiles**Utilisant ma voiture, je désire les 2 vignettes obligatoires
- ☐ **Cars**Pour des raisons de santé, je veux profiter des places « avant réservées aux personnes physiquement en difficulté.

Fait à le 2015

Signature :

(1) rayer les mentions inutiles

(2) écrire en capitales

(3) cocher les cases de votre choix

(4) sauf famille proche d'un sociétaire
et habitants du département des Côtes d'Armor

(5) moins de 30 ans

VOLET II

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
Département des CÔTES D'ARMOR

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ne rien inscrire dans ce cadre	
A : ☐	B : ☐
SNCF : ☐	AUTO : ☐

À utiliser par les congressistes accompagnant le demandeur

À retourner avant le 7 MAI 2015

Inscription au Congrès archéologique de France M., Mme, Mlle (1)

sera accompagné(e) de M., Mme, Mlle⁽¹⁾ NOM⁽²⁾ et Prénom

Demeurant ⁽²⁾ n° rue

Ville Code postal

Pays (étranger) Téléphone

et de : M., Mme, Mlle⁽¹⁾ NOM⁽²⁾ et Prénom

Demeurant ⁽²⁾ n° rue

Ville Code postal

Pays (étranger) Téléphone

(1) rayer les mentions inutiles

(2) écrire en capitales

CONDITIONS DE PARTICIPATION

I – ADMISSION :

Le Congrès est ouvert à tous les sociétaires et aux membres de leur famille proche. Il l'est également à toutes autres personnes intéressées qui voudront bien s'acquitter du droit supplémentaire mentionné ci-après selon l'option choisie, les habitants du département des Côtes d'Armor en étant toutefois exonérés.

II – BULLETIN D'INSCRIPTION :

Le volet I du bulletin d'inscription ci-joint sera utilisé par le demandeur de l'adhésion et le volet II par la ou les personnes l'accompagnant, qu'elles soient ou non membres de la Société Française d'Archéologie.

III – PARTICIPATION AUX FRAIS :

La participation qui vous est demandée est présentée sous la forme d'une grille sur le volet I du bulletin d'inscription dont vous devez cocher les cases de la colonne correspondant à votre choix.

Outre l'inscription complète, vous pouvez choisir le week-end dont les dates sont indiquées dans la case prévue en bas de la colonne. Le déjeuner du jeudi est libre.

IV – DÉLAIS D'INSCRIPTION, VERSEMENT ET DÉSISTEMENT :

Les congressistes sont priés d'adresser à la Société Française d'Archéologie leur adhésion le plus tôt possible et dans tous les cas **avant le 7 mai 2015**. Il ne sera pas tenu compte des inscriptions qui ne seraient pas accompagnées du prix des cartes du Congrès.

Il est recommandé d'effectuer ce versement par :

- chèque bancaire, à l'ordre de la Société Française d'Archéologie
- ou virement au compte ci-dessous :

Relevé d'identité bancaire : La Banque Postale – Paris 278 21 W 020

IBAN – FR782004 1000 0100 2782 1W02 052

BIC - PSSTFRPPPAR

Les personnes inscrites qui ne pourraient participer à notre Congrès sont priées de nous avertir de leur désistement **avant le 29 mai**. Les sommes déjà versées, diminuées de 10% du montant total de l'inscription, seront alors remboursées. Au-delà du 29 mai chaque cas sera examiné en particulier.

V – FICHETS SNCF :

La SNCF accorde aux congressistes et à leur famille une réduction de 20 % sur les trajets (place entière) aller du lieu de résidence à Saint-Brieuc, et retour de Saint-Brieuc au lieu de résidence.

Les fichets sont valables du 11 au 15 juin 2015.

Les congressistes désireux de profiter de cette facilité voudront bien l'indiquer sur leur bulletin d'inscription.

VI – DIVERS :

- 1) Les congressistes inscrits recevront en temps utile le programme détaillé des visites auquel seront jointes toutes instructions nécessaires.
- 2) L'inscription couvre les frais d'organisation générale, la brochure comportant de courtes notices ainsi que les plans des principaux monuments visités, la pochette porte-documents, la sonorisation, les gratifications, droits d'entrée, frais de dossier, etc.
- 3) Les cartes de déjeuner assureront les repas souscrits.
- 4) Les frais d'hébergement, les petits déjeuners, les dîners et les déjeuners libres restent à la charge des participants ainsi que leurs frais de voyage aller et retour.

CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE

Saint-Brieuc - 11/15 juin 2015

Le départ et le retour des cars se feront rue du 71^e R.I. à Saint-Brieuc

HÉBERGEMENTS

L'Office de tourisme de Saint-Brieuc vous propose une sélection d'hôtels dans lesquels plusieurs chambres sont réservées à l'attention des congressistes. Pour confirmer votre hébergement il vous suffit de renvoyer à l'Office de tourisme de Saint-Brieuc le *BULLETIN INDIVIDUEL D'HÉBERGEMENT* ci-joint dûment complété. **ATTENTION : cette offre est valable jusqu'au 10 avril 2015.**

Office du Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc

7, rue Saint-Gouéno

22000 Saint-Brieuc

Tél. 02 96 33 32 50

Email : info@baiedesaintbrieuc.com

Web : www.baiedesaintbrieuc.com

Nous vous conseillons de réserver votre hébergement le plus tôt possible, les disponibilités des chambres étant limitées.

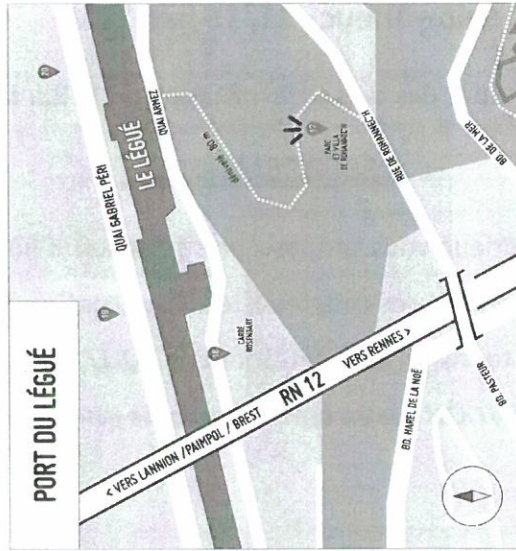
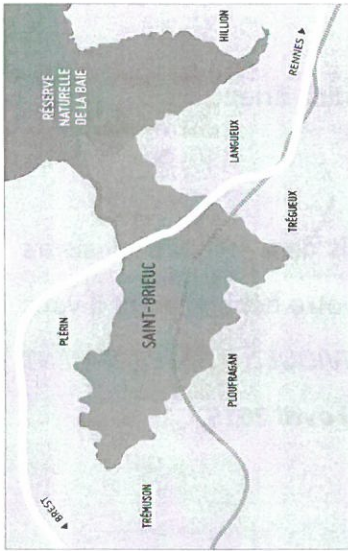
Nous demandons également aux congressistes se déplaçant avec leur véhicule personnel de bien vouloir laisser en priorité les hébergements situés au centre-ville de Saint-Brieuc aux congressistes venus en train.

CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE

Saint-Brieuc - 11/15 juin 2015

PLAN DE SITUATION

Mise en page : OTC Baie de Saint-Brieuc - Réalisation de la carte : © Cécile et Sylvain Le Goff - Crédits photos : © Emmanuel Berthier, © Ville de Saint-Brieuc



CIRCUITS DÉCOUVERTE

LE VIEUX SAINT-BRIEUC

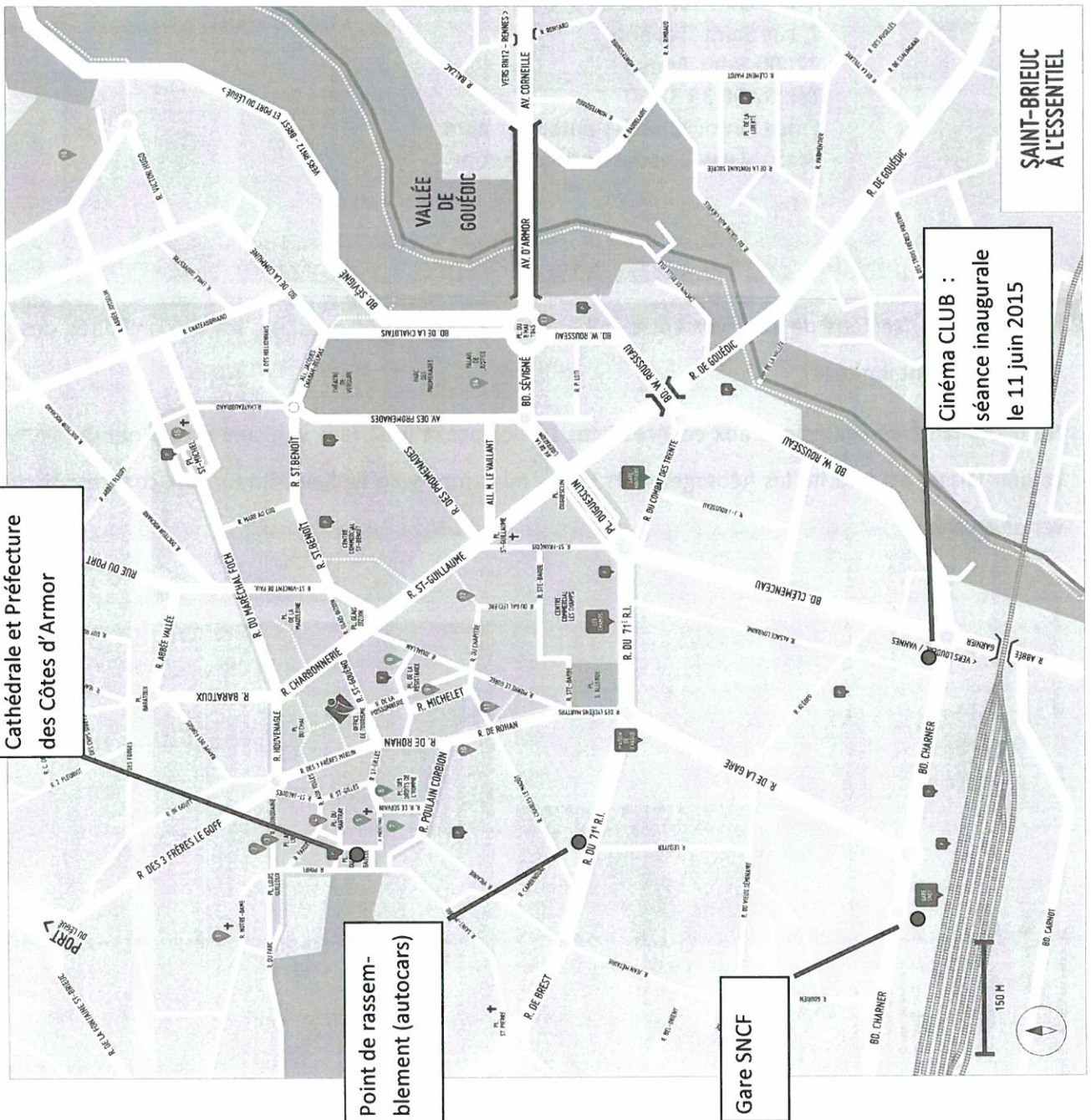
- 1 > CHAPELLE SAINT-BRIEUC
- 2 > N-D DE LA FONTAINE
- 3 > HÔTEL DES DUCS XV^e SIÈCLE
- 4 > MANSON, LE RIBEAULT XV^e SIÈCLE
- 5 > ANCIENNES HALLES
- 6 > PLACE DU MARCHÉ
- 7 > LA CATHÉDRALE SAINT-ETIENNE
- 8 > PAVILLON BELLECOQUE
- 9 > ANCIEN PALAIS EPISCOPAL

SAINT-BRIEUC NOUVEAU ARCHITECTURE XIX^e SIÈCLE

- 7 > HÔTEL DE VILLE
- 8 > LE THÉÂTRE
- 9 > LA POSTE
- 10 > LA CASSE D'ESPAGNE
- 11 > LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
- 12 > IMMEUBLE ART DÉCO DE 1930
- 13 > ANCIENNE GARE
- 14 > PASSAGE DES PROMENADES
- 15 > ÉGLISE SAINT-MICHEL

CIRCUIT DU PORT

- 16 > LIMETIERE SAINT-MICHEL
- 17 > BAS ET VILLA ROBERTINE
- 18 > LE GARE ROSENGART
- 19 > VILLAGE DU LÉGUÉ MAÏSONS ANCIENNES
- 20 > PORT DE PLAISANCE





CONGRES SOCIETE FRANCAISE ARCHEOLOGIE
11 AU 15 JUIN 2015
EN COTES D'ARMOR

BULLETIN INDIVIDUEL D'HEBERGEMENT
DATE LIMITE DE RETOUR : 10 AVRIL 2015

à retourner par courrier à :

Office de Tourisme et des Congrès de la Baie de Saint-Brieuc
CONGRES SFA 7 rue St Gouéno cs 14435 22044 ST BRIEUC, cédex 2

Votre contact : Anita DAVID Tél : 02.96.33.34.61 / mail : relationpro@baiedesaintbrieuc.com

CONTACT : NOM

PRENOM

Accompagnant

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE

E-MAIL (OBLIGATOIRE)
.....

Mention obligatoire à préciser :

Arrivée en Voiture ☐ Arrivée en Train ☐

Remarques :

► Les personnes arrivant par le train sont en priorité logées dans le centre ville dans la mesure du possible.

► N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire il y a d'autres évènements ou manifestations aux mêmes dates !

RESERVATION HOTELIERE
(SERVICE GRATUIT du BUREAU DES CONGRES)

Cochez les dates de vos nuitées sur place

- ☐ jeudi 11 juin ☐ vendredi 12 juin ☐ samedi 13 juin
- ☐ dimanche 14 juin ☐ lundi 15 juin

Cochez le type de chambre souhaité par catégorie

Catégorie A Tarif TTC par chambre nuitée, taxe de séjour, petit déjeuner inclus	Catégorie B Tarif TTC par chambre nuitée, taxe de séjour, petit déjeuner inclus
☐ Single : 83 € à 92 €	☐ Single : 52 € à 63 €
☐ Double : 93 € à 112 €	☐ Double : 68 € à 82 €

Catégorie A Acompte : 180.00 €

Catégorie B Acompte : 130.00 €

REGLEMENT par chèque libellé en Euros compensable en France, à l'ordre du Trésor Public

A Le **Signature :**

CONDITIONS GENERALES

► **Après le 10/04/2015** les demandes de réservation ne seront satisfaites que dans la mesure des disponibilités hôtelières.

► **Seules les demandes d'hébergement accompagnées du règlement de l'acompte seront prises en considération.**

Vous recevrez une confirmation de réservation mentionnant les coordonnées de votre hôtel. Une facture appelant le solde de votre réservation vous sera envoyée et devra être réglée au plus tard le 10 mai 2015. En cas de non-réception du solde, **vo**tre réservation ne pourra être garantie et l'acompte sera conservé.

► Seules les **annulations** parvenues à l'Office de Tourisme par écrit (mail ou courrier) au plus tard le **10 mai 2015** autoriseront le remboursement de l'acompte. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Votre contact : Anita DAVID Tel : 02.96.33.34.61

email : relationpro@baiedesaintbrieuc.com